

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
VILLE DE MONTAUBAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SESSION ORDINAIRE**  
*Séance du 28 juin 2021*

**N°114/06/2021 : EXPOSITION "GEORGES ROUSSE, ESPACE, COULEUR, EIPHANIE"  
PROGRAMMEE AU MIB DU 18 JUIN 2021 A JUIN 2022 - ORGANISATION ET  
SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ARTISTE ET SON  
ASSISTANTE TECHNIQUE**

*L'an deux mille vingt et un, le lundi 28 juin à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis à l'espace Valorem – 95 Grande rue Sapiac, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 22 juin 2021.*

**Présents : 37**

Mesdames, Messieurs, Axel de LABRIOLLE, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Philippe BECADE, Clarisse HEULLAND, Claude JEAN, Véronique LAGARRIGUE, Daniel BORY, Pauline FORESTIE, Khalid LAABID, Nadia CHEKLIT, Sabine SI BELKACEM-CONDAMINES, Jean Martial DEJEAN, Nadine BON, Philippe FASAN, Muriel GIANOLA, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Danielle AMOUROUX, Gérard CATALA, Bernard BOUTON, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Anne-Marie GRIMAL, Sophie LARAN, Fabrice MIEULET, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Arnaud MOURGUES, Solal GEA, Jeannine MEIGNAN, Michel CAPPELLETTI, Rodolphe PORTOLES, Jacques ZAMUNER, Sandrine LAGARDE, Laetitia DESGUERS, Valérie CAURO

**Pouvoirs : 9**

Mesdames, Messieurs Marie-Claude BERLY à Philippe BECADE, Jean-Pierre FOISSAC à Bernard BOUTON, Angèle LOUCHART à Annie GUILLOT, Marie-Agnès DETAILLEUR à Valérie CAURO, Mathieu PERGET à Daniel BORY, Quentin SUCAU à Arnaud MOURGUES, Ambre LOPEZ-GIMENEZ à Solal GEA, Stéphane GONZALEZ à Laetitia DESGUERS, Lucie FOURNEL à Jacques ZAMUNER

**Absents : 3**

Mesdames, Messieurs Arnaud HILION, Olivier FOURNET, Andréa CARO

**Monsieur Philippe BECADE donne lecture du rapport suivant :**  
**Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Montauban, dans le cadre de sa politique culturelle, souhaite tout particulièrement :

- favoriser l'accessibilité à la culture,
- développer une nouvelle relation au public et au territoire,
- offrir une programmation qualitative, attractive et diversifiée,
- développer une politique scientifique et garantir l'excellence du travail mené en lien avec les collections des musées et le patrimoine muséal.

Dans ce cadre, la Ville de Montauban organise diverses manifestations ou actions culturelles. En lien avec le développement de ses activités culturelles, le musée Ingres Bourdelle organise des expositions à destination de tous les publics.

Du 18 juin 2021 à juin 2022, le musée Ingres Bourdelle organise l'exposition « Espace, couleur, épiphanie ».

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités d'organisation et de réalisation ainsi que les engagements de chacun des partenaires, à savoir l'artiste Georges ROUSSE et son assistante technique Madame Anne-Julie ROUSSE.

La ville prendra en charge les frais exposés par ces intervenants dans la limite de :

**Pour Mme Anne-Julie Rouse (du 2 au 10 mai 2021)**

Prestation (9 jours à 250 €)	2 250.00 €
Frais de transport (billet de train)	80.00 €
Frais de restauration	400.00 €
Frais d'hébergement	1 098.45 €

**Pour M. Georges Rouse, artiste (du 2 au 11 mai et du 16 au 19 juin 2021)**

Prestation de l'artiste	10 000.00 €
Frais de transport et de restauration	2 900.00 €
Frais d'hébergement	1 840.00 €

Au vu de ces éléments, il vous est demandé :

- d'approuver les termes des conventions ci-annexées
- d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à les signer.

Après délibération du Conseil Municipal, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :	<b>05 JUIL. 2021</b>
De sa transmission en Préfecture le :	<b>05 JUIL. 2021</b>
De sa publication et/ou affichage le :	<b>05 JUIL. 2021</b>

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 28 juin 2021

Maire,  
Axel de LABRIOLLE

